BULLETIN MUNICIPAL N° 124 AVRIL 2015

l'éch[O]

Amfreville la Mivoie

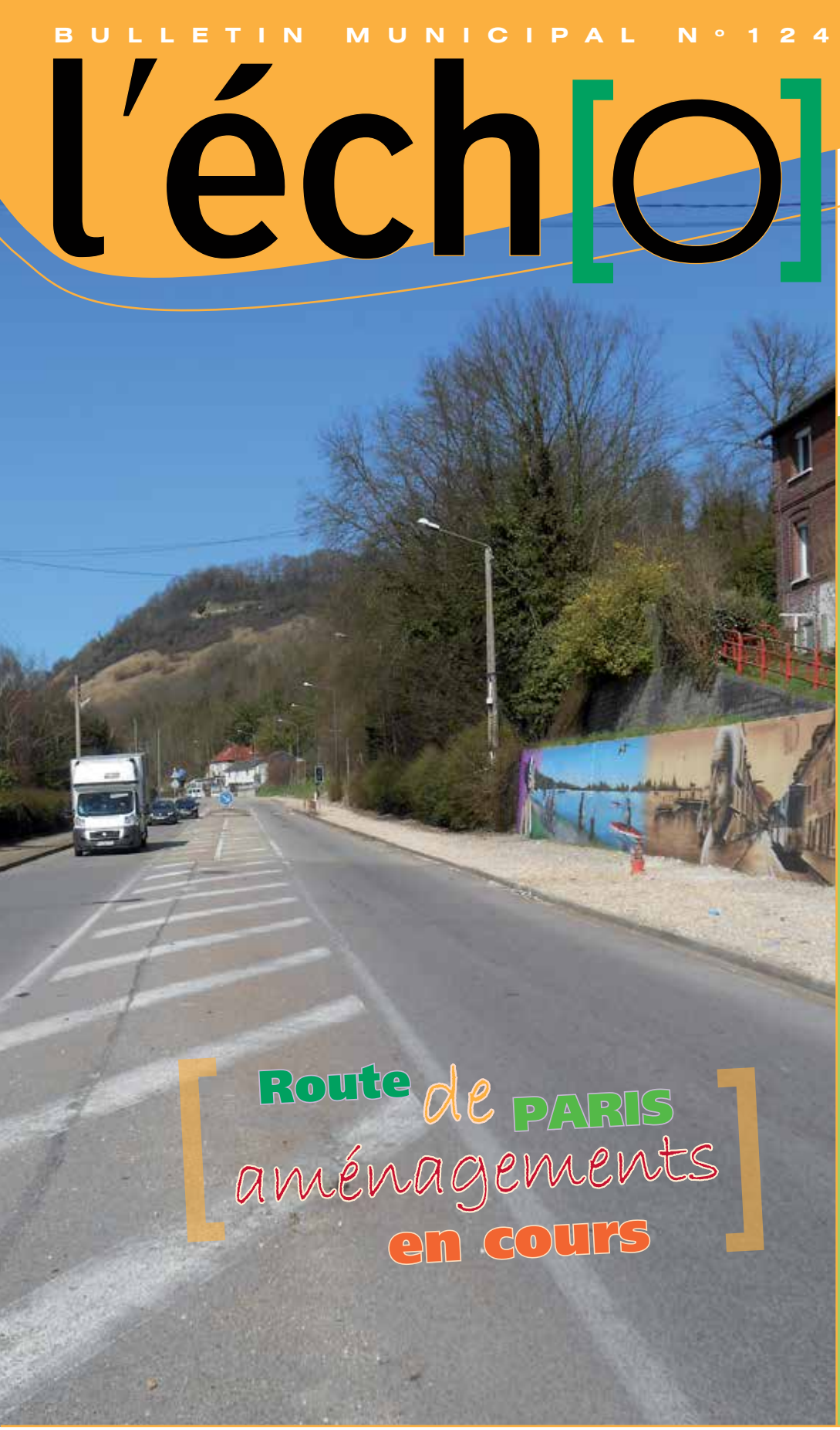

Route de PARIS aménagements en cours

Après de longues années d'études, de reports, de relances, de nouvelles études et de travaux préparatoires sur les réseaux, ceux de la requalification de la route de Paris (D. 6015) ont enfin commencé avec le chantier d'enfouissement des réseaux. Viendront ensuite, dans la continuité, les travaux d'aménagement de la voirie. Rendez-vous en page 5 pour un dossier complet sur ce chantier qui va avoir un impact très important sur l'image de notre commune.

INFOS p. 2 à 7]
- Finances
- Une nouvelle place
- Éditorial
- Restauration de la mairie
- Route de Paris
- Urbanisme

ENFANCE p. 8 et 9]
- Centres de loisirs
- Crèche
- Ramiper
- Écoles

CULTURE p. 10 et 11]
- Programme du trimestre

MANIFESTATIONS DIVERSES p. 12]

VIE ASSOCIATIVE p. 13]

JEUX p. 14]

INFOS PRATIQUES p. 15]

JOURNÉES D'AUTREFOIS p. 16]

UNE NOUVELLE PLACE EN CENTRE VILLE

L'annonce faite, depuis plusieurs mois déjà, de la création d'une nouvelle place en centre ville va se concrétiser dans les prochaines semaines. En effet, suite à appel d'offres, une entreprise a été retenue pour intervenir durant les deux mois à venir de façon à livrer cet équipement avant les vacances d'été. Cette place permettra d'augmenter sensiblement l'offre de stationnement rue François Mitterrand (avec la création d'une vingtaine d'emplacements nouveaux) et d'accueillir les commerçants ambulants (actuels et nouveaux) dans des conditions optimales de confort et de sécurité le jeudi après-midi avec des bornes d'alimentation électrique ainsi qu'un conteneur pour déchets ménagers qui seront à leur disposition. Cette nouvelle place aura aussi pour vocation de devenir un lieu de convivialité avec l'installation dans l'avenir de bancs et d'un coin jeux pour jeunes enfants et l'organisation de manifestations annuelles comme les repas de quartier.

DÉMOLITION DES HANGARS

C'est fait et proprement fait ! Qui n'a pas remarqué et apprécié la déconstruction complète des hangars dits Longométal à l'entrée de notre ville en venant de Rouen ! Il n'aura fallu que quelques semaines à la société ATD pour mettre à terre, trier, évacuer et parfaitement nettoyer l'ensemble de la parcelle de plusieurs hectares. Les promeneurs du chemin de M. de Crosne, les résidents de l'allée de la Batellerie et du 270 route de Paris ont maintenant une vue parfaitement dégagée sur la Seine.

Ces terrains qui appartiennent à la Métropole ne pourront connaître à l'avenir aucune construction d'immeuble d'habitation, ni d'une quelconque résidence. Ce secteur appartient en effet à une zone qui a vocation à accueillir de l'activité économique et qui est classée telle quelle dans notre Plan local d'urbanisme. La Métropole souhaite aménager sur ce site un parking relais proche de l'arrrêt du bus et attirer des entrepreneurs et des artisans séduits par la proximité immédiate avec Rouen et la place disponible. Aucun projet plus précis ni permis de construire n'a pour le moment été déposé, mais soyez assurés que les élus de la commune continuent de réfléchir en concertation avec la Métropole sur ce dossier.

FINANCES : BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif de la commune, voté le 25 mars dernier, a dû prendre en compte, en section de fonctionnement, la baisse importante de la Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État) ainsi que celle, très conséquente, de la compensation financière versée par la Métropole pour tenir compte du transfert des compétences voirie, urbanisme et énergie. Par rapport à 2014, ce sont ainsi plus de 150 000 € qui manquent au budget communal sur ces deux comptes (soit près de 5 % des recettes).

Dans ce contexte difficile inédit, les élus ont décidé, conformément à leurs engagements, de ne pas augmenter les taux d'imposition, de maintenir le haut niveau des services rendus à la population et leur tarification adaptée et de maintenir l'aide financière apportée aux associations locales au niveau de l'année précédente.

Si certaines dépenses liées au transfert des compétences disparaissent (entretien des routes, éclairage public, signalisation, urbanisme), d'autres continuent d'augmenter :

- les frais de personnel (à effectif constant) en raison de l'augmentation des points d'indice pour tous les agents de la catégorie C, des charges sociales, des déroulements de carrière, des frais de remplacement des agents en congé maladie, longue maladie, en congé de maternité ou accidentés du travail, du coût de l'assurance (+ 20 000 € pour une prestation revue à la baisse) et de la rémunération de tous les animateurs recrutés dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (+ 50 000 € sur une année entière).
- la subvention versée au Centre communal d'action sociale pour lui permettre d'assurer toutes ses missions.

Une gestion très rigoureuse de tous les comptes permet malgré tout de voter le budget de dépenses en baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. En conséquence, l'autofinancement (la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) qui sert à alimenter le budget investissement est divisé par deux par rapport à l'année précédente pour s'établir à 120 000 €.

Les provisions constituées au cours des six dernières années vont permettre heureusement de mettre en place un programme d'investissements ambitieux, sans recours à l'emprunt, avec notamment l'enfouissement des réseaux et la requalification de la D. 6015, l'aménagement de la place en centre ville, la restructuration des locaux de la mairie, des travaux d'entretien annuels sur les bâtiments publics et l'amélioration de l'équipement des services.

Nous présenterons, dans le prochain bulletin, la version détaillée des budgets fonctionnement et investissement ainsi que quelques ratios financiers qui montrent malgré tout la bonne santé financière actuelle de la commune.

Les baisses des dotations d'État qui vont se poursuivre dans les deux prochaines années rendront de plus en plus difficile l'établissement du budget et nécessiteront probablement d'effectuer des choix en fonction des priorités retenues.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour répondre aux objectifs de la loi de modernisation de l'action publique, une nouvelle organisation territoriale a été décidée avec, notamment, la création au 1er janvier 2015 de nouvelles métropoles dont celle de Rouen. Dans le dernier numéro de l'Écho, nous vous avons exposé les principaux changements intervenus à la suite de cette transformation et, en particulier, les transferts de compétences en matière de voirie et d'urbanisme. Nous vous présentons aujourd'hui l'organisation mise en place au niveau du territoire pour faire vivre notre Métropole.

Le Conseil communautaire

C'est l'assemblée délibérative de la Métropole. Il est constitué des 156 membres qui ont élus à l'occasion des dernières élections municipales et communautaires en mars 2014 (avec un représentant au minimum pour chacune des 71 communes du territoire, le nombre de conseillers variant ensuite en fonction de la taille des communes). Il se réunit 6 à 8 fois par an pour voter le budget et toutes les délibérations concernant la gestion de la collectivité.

La Conférence métropolitaine des maires

Elle permet aux 71 maires d'échanger plusieurs fois par an sur les sujets majeurs touchant le territoire : grands projets et politiques publiques, cadre budgétaire...

Les pôles de proximité

Pour renforcer la proximité et permettre une action efficace auprès des usagers, le territoire de la Métropole a été découpé en cinq pôles de proximité regroupant chacun environ 100 000 habitants. Amfreville fait partie du pôle Plateaux-Robec qui regroupe 23 communes de l'est de l'agglomération. Ces pôles ont pour mission d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement et d'assurer une gestion de proximité en matière de services aux usagers : transports, eau, assainissement, déchets ménagers, voirie, urbanisme et développement économique. Au niveau de chaque pôle, la Conférence locale des maires se réunit régulièrement pour mettre en oeuvre les politiques publiques, décider du programme des travaux de voirie en fonction des enveloppes budgétaires dédiées par la collectivité et assurer le suivi des services auprès des usagers.

Au service des usagers

Dans un souci très fort de proximité, la Métropole Rouen Normandie a créé le service « Rouen Métropole ». Il s'agit d'un logiciel de suivi qui permet de transmettre et de traiter rapidement les demandes des habitants. En cas de problème, de danger, de dysfonctionnement dans le domaine des compétences de la collectivité, chaque administré peut appeler le **0 800 021 021** ou remplir un formulaire en ligne sur le site internet : **www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole**

Les services municipaux sont également équipés de ce logiciel de liaison qui permet de transmettre les demandes des Amfrevillais et de suivre l'évolution de leur traitement par la Métropole.

Chaque pôle de proximité a mis en place une astreinte 24 h/24 à l'intention des élus municipaux et dispose d'une équipe d'intervention de façon à pouvoir intervenir très rapidement en cas de problème de voirie ou d'éclairage public.

métropole ROUENNORMANDIE

Récapitulatif des compétences : qui fait quoi ?

Qui s'occupe d'entretenir les voiries et l'éclairage public ? La métropole.
Qui assure le nettoyage des rues, des trottoirs et des parkings ? La ville.
Qui est responsable de la viabilité hivernale ? La ville.
Qui s'occupe de la signalisation routière (feux, panneaux, marquage au sol) et du mobilier urbain (bancs, barrières, bornes) ? La métropole.
Qui a en charge l'entretien des espaces verts ? La ville.
Qui délivre les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire...) ? La ville.
Qui établit le Plan local d'urbanisme intercommunautaire ? La métropole en relation étroite avec la ville.

ÉDITORIAL

Chères Amfrevillaises, chers Amfrevillais,

Malgré un contexte financier particulièrement difficile, le budget communal, qui a été voté il y a quelques jours, respecte les engagements de l'équipe municipale pris en mars 2014 : pas d'augmentation des taux d'imposition, maintien de la qualité des services et priorité au programme d'investissements. Parmi les plus importants, après la démolition des anciens hangars « Longométal » par la Métropole, plusieurs autres projets structurants vont continuer à modifier profondément l'image de notre commune.

Les travaux d'enfouissement des réseaux sur la route de Paris ont commencé pour une durée de trois mois environ et se poursuivront, dès l'été, par ceux concernant la requalification de la voirie. La nouvelle place en centre ville va se concrétiser dans quelques semaines et, à l'automne, des travaux importants en mairie permettront d'assurer de meilleures conditions d'accueil et de travail.

Cet été aussi, la Métropole procédera au lancement du chantier de l'aménagement de la piste vélo en bord de Seine entre Rouen et Belbeuf.

D'autre part, pour faire face à la baisse des recettes qui va se poursuivre dans les prochaines années et continuer à avoir la capacité d'investir, mais aussi pour répondre à la demande de logements dans la commune, il s'avère indispensable de procéder à l'urbanisation progressive et raisonnée des secteurs classés en zones à urbaniser dans le Plan Local d'Urbanisme. Deux projets, déposés sur la zone située en centre ville, sont actuellement en cours d'instruction.

Comme vous pouvez le constater, Amfreville continue sa mutation tranquille et régulière au cœur de la Métropole. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations concernant l'ensemble de ces chantiers. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Très cordialement,
Luc von Lennep, Maire d'Amfreville la Mivoie.

REPAS DE QUARTIERS

Le printemps étant maintenant arrivé, les repas de quartier annuels sont programmés. Vous pouvez d'ores et déjà noter ces rendez-vous sur vos agendas :
Le samedi 30 mai 2015 : quartier des Mallefranches sur le terrain stabilisé de sport. **Le samedi 6 juin 2015 :** quartier de la route de Mesnil-Esnard et des Hauts Vallons (place de l'allée des Primevères).
Le samedi 13 juin 2015 : quartier du Centre-ville et entrée sud (sur la nouvelle place du marché).
Le vendredi 19 juin 2015 : quartier de l'entrée Nord (place de la Liberté).
Comme les années précédentes, le concept reste le même : la municipalité offre le verre de l'amitié et chacun s'il le souhaite apporte un mets à partager : une entrée, une salade, un dessert ou autre chose. C'est un moment convivial et privilégié pour échanger avec les élus, les délégués de quartier ou les voisins. Des flyers seront distribués dans les boîtes à lettres et des affiches collées sur les panneaux municipaux pour rappeler ces différents rendez-vous. Nous vous attendons nombreux ! À partir de 19 h.

Nouveau

L'ATELIER DES SAVOIRS !

Dès le lundi 6 avril, un atelier des savoir-faire ouvrira ses portes aux adultes. Ce moment de détente et d'échange permettra de partager, de s'initier et faire découvrir une activité de façon ludique et dans un esprit convivial. Plusieurs activités seront proposées en fonction des habiletés de chacun et des différents intervenants : pyrogravure, tricotage, couture, cuisine, salon de bien-être et bien d'autres ! Elles auront lieu tous les lundis (sauf les jours fériés et vacances) de 14 h à 16 h au sein de l'ancien local des jeunes (bâtiment D) et dans le local du bâtiment A. Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous les Amfrevillais. Des sorties seront également programmées. Une boisson (café ou jus de fruit) sera offerte lors de l'inscription. Nous vous attendons très nombreux !

RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

De nouveaux locaux pour le CCAS

Afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour les administrés qui se rendent en mairie et des conditions de travail optimisées pour le personnel et les élus, des travaux importants de restructuration et de rénovation des locaux vont être réalisés cet automne. Ils feront l'objet d'une présentation détaillée dans le bulletin de la rentrée.
Mais d'ores et déjà, une première étape a été réalisée depuis le début du mois de février : le Centre communal d'action sociale a été déplacé dans les locaux de l'ancienne mairie et dispose maintenant d'une salle d'attente et d'un bureau qui permet au personnel du CCAS de travailler dans un local adapté garantissant la confidentialité, qui faisait défaut auparavant. Un petit coin est dédié aux enfants dans cet espace lumineux et confortable.
L'accès au bureau du CCAS se fait dorénavant par la porte centrale du bâtiment. Rappelons que le service est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi, seul l'accueil téléphonique est assuré (02 32 98 90 36).
Le service technique de la ville travaille aussi actuellement à la rénovation des salles de l'étage du bâtiment qui seront appelées à recevoir dans quelques mois une partie des archives municipales.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le nouveau site Internet de la commune a fait l'objet d'un nombre important de visites depuis sa publication au mois de février. Accessible aussi bien à partir de l'ancienne adresse (www.amfreville-la-mivoie.org) ou de la nouvelle **(www.amfreville-la-mivoie.fr)**, il possède un format adaptable ; c'est-à-dire que vous pouvez le consulter sur une tablette ou un smartphone aussi bien que sur le grand écran de votre ordinateur. Les fenêtres s'adaptent à la dimension de l'écran pour vous permettre une lecture facile. Mais les changements ne s'arrêtent pas là. Outre son aspect plus moderne, les contenus ont été réorganisés pour en faciliter la consultation, et enrichis afin de proposer de nombreux liens et téléchargements, ainsi que des fichiers audio et vidéo.

• MODE D'EMPLOI •

Menus : présentent toutes les informations utiles de façon thématique.
Carrousel d'images : vous présente sous forme graphique l'actualité des manifestations marquantes au niveau culturel, sportif et municipal.
Flash Infos : des nouvelles brèves d'actualité qui conduisent ou non vers une page en cliquant dessus.

• BOUTONS •

Téléchargement : permet d'accéder à tous les téléchargements proposés sur le site (bulletin municipal, projet éducatif de territoire, services en ligne, discours du maire, enquêtes publiques, circuits pédestres).
Agenda : affiche tous les prochains événements organisés dans la commune au niveau festivités, culture, sport et vie municipale.
Centre culturel : donne accès à la page Facebook du Centre culturel Simone Signoret (un compte Facebook n'est pas requis pour accéder à cette page).
Articles : des sujets de fond qui sont développés sur une page entière. Un résumé s'affiche sur la page d'accueil.
Mairie en un clic : un menu rapide pour accéder à des informations fréquemment consultées.
Outils (recherche, anciens articles) : vous permettent de retrouver des informations sur le site à partir de mots clés ou de la date de publication.
Contact : cette option vous permet d'accéder à un formulaire, afin d'envoyer un message aux services municipaux. Vous devez indiquer votre nom, votre adresse email et le sujet de votre message.

www.amfreville-la-mivoie.fr

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PARIS

Attendu depuis de très nombreuses années par les habitants de l'entrée nord, ce vaste chantier répond à plusieurs objectifs :
- améliorer la sécurité des riverains et des utilisateurs
- diminuer la vitesse des véhicules par des aménagements spécifiques
- conforter la circulation piétonne de proximité
- améliorer l'accessibilité aux commerces et aux parcelles des riverains
- valoriser l'espace public par un traitement paysager

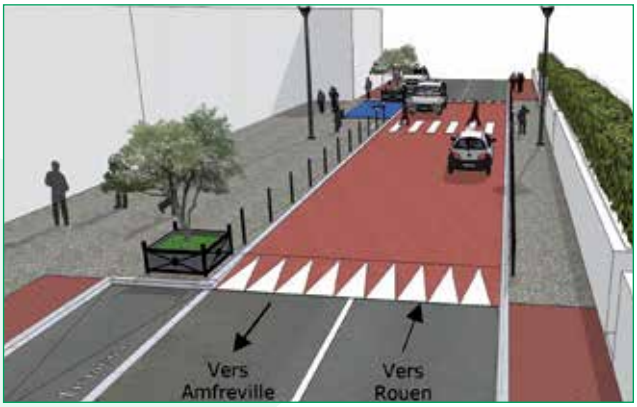

Enfouissement des réseaux

Ce chantier qui a commencé à la mi-mars consiste à mettre en souterrain les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. Ainsi les poteaux bois ou béton et les fils disgracieux vont disparaître du paysage. Seuls seront gardés quelques supports qui servent à alimenter des habitations à l'arrière de celles situées en bordure de route.

Ce chantier s'avère techniquement difficile pour l'entreprise en raison de la multiplicité des réseaux nouveaux ou anciens (assainissement, eau potable, gaz) qui occupent déjà le sous-sol et des contraintes imposées par ERDF et Télécom.

Prévu pour une durée de trois à quatre mois, ce premier chantier devrait s'achever durant le mois de juin prochain pour laisser la place, dans la continuité, aux travaux d'aménagement de la voirie.

Aménagement de la voirie

Le tronçon concerné, d'une longueur de 1,600 km, a été divisé en trois secteurs :

- Secteur 1 : de la limite avec Bonsecours jusqu'à la côte des Grés.
- Secteur 2 : de la côte des Grés au Val Lescure (220 route de Paris).
- Secteur 3 : du Val Lescure au giratoire de la salle des sports.

Sur l'ensemble de ces secteurs, la chaussée, très large par endroits, a été recalibrée entre 6,50 m et 7 m pour permettre le passage des véhicules exceptionnels autorisés à emprunter cette voie.

Dans les secteurs 1 et 3, là où la largeur actuelle de la voirie le permet, des bandes cyclables, d'une largeur de 1,50 m, vont être créées. Le couloir de bus en site propre va être quelque peu prolongé.

Pour ralentir le trafic, plusieurs plateaux surélevés vont être installés au niveau des commerces (bar-tabac, restaurant, bowling) ainsi qu'au niveau des feux tricolores permettant aux scolaires d'accéder à la salle des sports. Ces plateaux bénéficieront d'un traitement spécifique concernant l'enrobé et l'éclairage public.

Les secteurs 1 et 3 seront traités plus simplement que le secteur central en raison d'une faible urbanisation avec des trottoirs en stabilisé mais, en contrepartie, ils feront l'objet d'une attention particulière en terme de végétalisation (plantation de vivaces et d'arbres qui nécessiteront un entretien minimal).

Concernant le stationnement sur l'ensemble de la zone, 65 places nouvelles seront créées notamment pour permettre un accès direct à la salle des sports et à l'école Gérard Philipe.

Ci-contre et ci-dessus, des vues, non contractuelles, qui permettent de se projeter dans quelques mois...

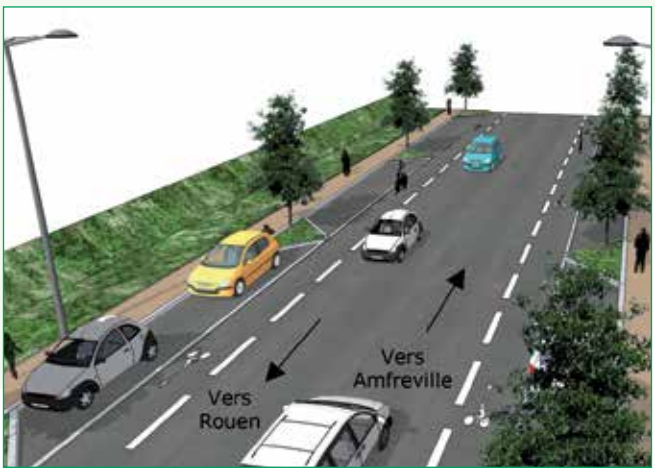

Circulation

L'ensemble de ces travaux va occasionner durant de longs mois une gêne importante sur la circulation avec, suivant les secteurs, la contrainte d'installer des alternats par feux tricolores durant la journée mais aussi parfois sur une période plus longue sans interruption nocturne.

Des panneaux incitant les automobilistes de transit à éviter la traversée de la commune ont déjà été implantés à la place Saint-Paul à Rouen et au giratoire de Port-Saint-Ouen. Les entreprises retenues ont reçu pour consigne de préserver au maximum les possibilités de stationnement pour les riverains et les commerces. En cas de problème, durant le premier chantier d'enfouissement des réseaux, il est possible de joindre le responsable de l'entreprise Garczynski au 06 14 17 13 77.

Financement

Le passage récent en Métropole a entraîné des modifications importantes au bénéfice de la commune dans le plan de financement initialement prévu. Tous les éléments qui permettent de calculer la part qui lui incombe ne sont pas encore définitivement arrêtés. Nous reviendrons donc sur cet aspect dans le prochain numéro de l'Écho.

Piste vélo

Parallèlement à ce vaste chantier, la Métropole annonce le début des travaux de la piste vélo en bordure de Seine entre Rouen et Belbeuf pour l'été avec une mise en service prévue pour la fin de l'année.

URBANISME : DEUX PROJETS À L'ÉTUDE

Plusieurs propriétaires de terrains situés en zone constructible ont décidé de vendre leurs parcelles à des investisseurs privés de façon à permettre la réalisation d'opérations immobilières. Ces terrains ont tous été classés en zone AUR (zones à urbaniser) lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme en 2008 et ces projets entrent dans le cadre des objectifs de la municipalité qui s'est engagée, en 2014, sur une urbanisation progressive et raisonnée de ces zones.

Résidence « Bords de Seine »

Le propriétaire des lieux sur lequel se trouve encore le hangar de la société Waterstore a signé un compromis de vente avec un aménageur-promoteur immobilier de la région picarde : BGF Invest qui a déposé un permis de construire actuellement à l'instruction. Celui-ci espère pouvoir livrer ces logements dans 18 mois environ, soit à la fin de l'année 2016. Cette vaste parcelle située à l'arrière de certaines maisons de la rue François Mitterrand, en continuité de la résidence « Côté Seine », devrait accueillir à terme 6 bâtiments comportant chacun 9 logements, ainsi que 108 places de stationnement (deux par logement), un local poubelles et un local vélo afin de respecter la réglementation actuelle en matière d'urbanisme dans notre commune.
Ces bâtiments seront de taille modeste puisqu'ils ne comporteront que trois niveaux : rez-de-chaussée, 1er étage et 2e étage sous les combles (soit un niveau de moins que le maximum autorisé dans la réglementation du PLU) et seront donc pratiquement invisibles depuis la rue François Mitterrand en raison de la déclivité naturelle de ce terrain situé en contrebas. Le constructeur a également prévu d'intégrer au maximum ses constructions à celles existant aux alentours et de préserver plus de 30 % d'espaces verts sur cette parcelle. Les toitures seront ainsi classiques, à deux pans et couvertes par des tuiles rouge-brun. Le bas du terrain, au plus proche de la déviation ne connaîtra pas de construction et un double sens de circulation pour les véhicules sera mis en place : les voitures pourront accéder à la résidence par la rue François Mitterrand et l'ancien accès à la société Waterstore et sortiront de l'autre côté de la parcelle à côté du magasin SPAR.
La commercialisation ayant commencé, toute personne intéressée par ce projet peut s'adresser à : BGF Investissement au 03 44 14 05 40.

Rue Gabriel Lemaire

C'est une petite opération qui consiste à construire 10 maisons de ville, avec jardinet et espaces communs, qui est programmée sur cette zone accessible à partir de la rue Gabriel Lemaire, Ces maisons jumelées, avec un seul étage, de type F5, présentent une architecture contemporaine avec toit terrasse et répondent aux dernières normes en terme de consommation énergétique. C'est un dispositif de location-accession qui sera proposé par l'aménageur permettant ainsi à des primo-accédants de devenir propriétaire pour un coût raisonnable au terme des quatre premières années. Compte tenu des délais administratifs d'instruction du permis, les travaux ne seront pas réalisés avant 2016.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ! ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 MARS AU 16 AVRIL 2015

Qu'est-ce que le SCOT ? Le SCOT est un document qui planifie et oriente le développement du territoire de la Métropole pour les 20 prochaines années. Il donne un cadre cohérent pour harmoniser et coordonner les projets de développement des 71 communes de la Métropole, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement et de développement économique et commercial.

Où consulter le SCOT ? Les habitants de la Métropole Rouen Normandie pourront consulter le SCOT du 18 mars au 16 avril 2015 dans les mairies des 71 communes, au siège institutionnel de la Métropole (14 bis avenue Pasteur à Rouen) ou sur le site internet de la Métropole : www.metropole-rouen-normandie.fr

Comment s'exprimer ? Les habitants pourront s'exprimer en rencontrant les membres de la commission lors des 29 permanences organisées sur le territoire de la Métropole du 18 mars au 16 avril (en mairie d'Amfreville le jeudi 9 avril 2015 de 9 h à 12 h), en remplissant les registres disponibles dans les mairies et au siège institutionnel de la Métropole, en envoyant un mail à l'adresse : scot@metropole-rouen-normandie.fr ou un courrier à l'attention de Madame la Présidente de la commission d'enquête du SCOT de la Métropole Rouen Normandie - Métropole Rouen Normandie - Direction de la Planification urbaine - 14 bis avenue Pasteur - CS 50589 - 76006 Rouen Cedex. Les remarques formulées seront synthétisées par la commission en charge de l'enquête publique et pourront être intégrées au SCOT avant son approbation.

Plus d'informations :
www.metropole-rouen-normandie.fr/scot-dans-la-metropole
Contact : Métropole Rouen Normandie
Direction de la Planification urbaine
Courriel : delphine.roux@metropole-rouen-normandie.fr
Tél. : 02 35 52 99 55.

LE MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE NE VERRA PAS LE JOUR

Comme vous l'avez peut-être lu dans les médias locaux (Paris Normandie et Bulletin de l'Arrondissement de Rouen), le projet de maraîchage biologique sur les hauteurs de notre commune n'aboutira pas. Reprenons maintenant la chronologie des faits pour essayer de comprendre les raisons de ce gâchis et rétablir quelques vérités !

Durant l'enquête publique de l'été dernier pour la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) afin de permettre la mise en place de ce projet déposé quelques mois auparavant, plusieurs remarques avaient été émises par des habitants d'Amfreville, principalement membres de l'association de Défense de l'environnement et de la sécurité routière.

La plupart de ces réserves avaient été reprises par le Commissaire enquêteur dans son rapport et le Conseil municipal, pour permettre à ce projet qui semblait très intéressant et dans l'air du temps d'aboutir, avait décidé d'accroître les conditions et les exigences préalables à l'installation de la jeune maraîchère en allant dans le sens de ces remarques. Il avait ainsi été décidé d'exiger entre autre une limitation de surface pour les serres (3 000 m² au lieu de 6 000), d'imposer un seul lieu de vie limité à 150 m² au sol avec une hauteur de bâtiment inférieure à 3 m et surtout que l'unique maison en question, en autonomie énergétique totale, soit démontable et retirée du site, ainsi que les serres, si l'activité de maraîchage s'arrêtait. Il avait également été acté qu'en cas d'éventuel redécoupage parcellaire et de vente de ces nouveaux terrains par la maraîchère, aucune autre maison ne pourrait être construite sur l'ensemble des deux hectares classés en zone agricole.

Le Conseil municipal a voté en septembre 2014 la mise en conformité du PLU pour ce secteur, le règlement de la zone prenant en compte une partie des réserves du Commissaire enquêteur et étant précisé que les autres demandes, non compatibles avec des règles d'urbanisme dans un règlement de zone, seraient inscrites dans l'acte de vente. Il n'y avait là strictement aucun abus, ni excès de pouvoir !

Des cadeaux à un promoteur immobilier ?

Précisons aussi, contrairement à ce qu'affirme expressément la photo du journal, que la municipalité ne faisait dans cette affaire aucun cadeau à qui que ce soit, puisque ces terres avaient été estimées par les services de l'État (les Domaines) à environ 0,55 € du m² comme tout terrain agricole de notre secteur. Or le prix de vente convenu avec la jeune maraîchère correspondait à plus du double de ce montant (1,20 € le m²). La comparaison avec d'autres terrains amfrevillais constructibles comme il est fait n'a donc aucun sens.

L'article évoque également la dissimulation d'un projet immobilier dans ce secteur qui appartient à une ZNIEFF. Sans rentrer dans les détails, il faut tout de même rappeler qu'une ZNIEFF n'est certes pas un contexte de nature ordinaire, mais que près de 25 % du territoire français a été recensé comme ZNIEFF, ce qui montre que cela n'a rien d'exceptionnel et il est fréquent que différents projets aboutissent dans ces zones. En effet, un espace inventorié en ZNIEFF ne bénéficie d'aucune protection spécifique et le zonage n'interdit pas les autorisations d'aménagement beaucoup plus importantes que celle-ci.

Certes, le règlement de la zone prévoyait la possibilité de réaliser une maison d'habitation sur place pour l'exploitante en raison des risques de pillage et de vol liés à l'isolement du lieu.

De plus, une étude environnementale réalisée par un cabinet spécialisé indépendant confirmée par l'avis de l'ensemble des services de l'État et des autorités compétentes en la matière (DREAL, Chambre d'agriculture, DDTM et CREA) assurait que cette implantation de maraîchage n'aurait aucun impact négatif sur le secteur et même, jouerait un rôle positif pour la biodiversité locale, au sein de laquelle aucune espèce protégée, ni même de valeur patrimoniale n'y avait été observée.

Une situation de blocage

Malgré cela et la garantie que la municipalité empêcherait toute autre construction privée, l'association a jugé bon de déposer, à la fin de l'automne, un recours gracieux auprès de la municipalité. Dans ce recours, il était demandé d'annuler cette mise en conformité en argumentant sur le fait qu'il s'agissait bien là d'un projet qui permettrait une urbanisation galopante du vallon et qu'un terrain situé en plein centre-ville à côté du Centre d'activités culturelles et actuellement utilisé par le dernier maraîcher de la commune pouvait être de nouveau classé en zone agricole et accueillir cette activité.

Or, il n'en est rien car l'activité pratiquée à cet endroit a nécessité pendant des années l'emploi d'intrants chimiques et phyto-sanitaires qui ne sont pas compatibles avec de l'agriculture biologique. Pour que cette terre soit employée à cet usage, il faudrait attendre 5 à 10 années.

De plus, ce secteur très central a naturellement fonction à être urbanisé car notre commune est située à proximité immédiate de Rouen et, en conséquence, la demande de logements, liée à l'augmentation du nombre d'habitants, est mécaniquement forte. Afin de participer à la lutte contre l'étalement urbain dans les campagnes environnantes, ces terrains du centre-ville constituent une réserve foncière essentielle sur laquelle il serait inconcevable et très égoïste d'empêcher toute construction, d'autant plus que le règlement de la zone a été récemment modifié afin, entre autre, de diminuer d'un étage les hauteurs maximales.

Épilogue

Il y a quelques semaines, l'exploitante à l'origine du projet a fait savoir qu'elle refusait l'inscription, dans l'acte de vente, de l'obligation de démolition et de remise en état du terrain en cas de cessation d'activité. En conséquence, une des réserves du commissaire enquêteur ne pouvant être levée, la municipalité a décidé de ne pas donner suite au projet en annulant la délibération de mise en compatibilité de la zone.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Le printemps étant là, pourquoi ne pas profiter des premiers beaux jours pour découvrir certains aspects de notre commune et des communes environnantes en fréquentant les chemins de randonnée qui sillonnent notre territoire ?

Vous pouvez télécharger sur le site internet de la commune les cinq circuits balisés au départ du Centre culturel ou passer en mairie chercher une pochette regroupant ces circuits et d'autres des communes avoisinantes.

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

M^me^ Duperron, directrice de l'école maternelle Louise Michel, informe les familles amfrevillaises qu'elle prend les inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 02 35 23 77 20.

Cette démarche ne concerne que les enfants non scolarisés nés en 2010, 2011, 2012 et 2013 (avant le 1er septembre). Les parents doivent obligatoirement procéder à l'inscription accompagnés de leur enfant, munis du livret de famille, d'un certificat délivré par le maire de la commune et du carnet de santé portant le détail des vaccinations reçues ou les certificats de contre-indication.

Pour l'école élémentaire Gérard Philipe, M^me^ Norbert, directrice, inscrira les élèves à partir du lundi 13 avril. Prendre rendez-vous au préalable au 02 35 23 45 23 et apporter les mêmes documents que ceux demandés pour l'école maternelle.

LES CENTRES DE LOISIRS PRIMAIRE ET MATERNEL

« Tout connaître pour s'inscrire »

Pour les vacances de printemps, les inscriptions se terminent le mercredi 1er et le mercredi 8 avril 2015, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie. Les deux centres seront ouverts du 27 avril au 7 mai 2015 (sauf les 1er et le 8 mai).

Pour les vacances d'été, les inscriptions auront lieu les mercredis 27 mai, 3 juin, 10 juin et 17 juin 2015, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie. Au mois de juillet, les deux centres sont ouverts du 9 au 31. Au mois d'août, seul le centre primaire du parc Lacoste sera ouvert du 3 au 21. Le centre de loisirs élémentaire du parc Lacoste accueille les enfants de 5 à 14 ans. Le centre de loisirs maternel rue de Mesnil-Esnard accueille les enfants de 3 à 5 ans.

Les tarifs sont facturés en fonction du quotient familial. Les équipes d'animation sont déjà prêtes à recevoir les enfants !

DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Le centre de loisirs maternel

« Dans le drakkar des Vikings »

Une quinzaine d'enfants du centre de loisirs ont retrouvé une majorité d'animateurs encadrant déjà les activités périscolaires tout au long de l'année. Durant ces vacances de février, ils ont vécu au rythme des Vikings avec, tous les deux jours, une visite des différents pays à bord de leur drakkar. Ainsi après la Normandie, ils ont voyagé en Grèce pour participer aux jeux olympiques, visité l'Italie pour découvrir les « jeux du cirque » et le cirque Gruss, navigué en mer et donc profité de la piscine chaque semaine, découvert Terre Neuve et ses pancakes et le sirop d'érable. Pour finir, après de nombreux autres pays visités, et malgré la pluie qui a limité les sorties, ils ont terminé leur périple par l'Afrique en visitant Biotropica (à Poses) avec le centre de loisirs primaire. Les enfants ont gardé en souvenir leur tenue de Vikings et le DVD des photos du centre.

Le centre de loisirs élémentaire

« Les vacances et le rythme »

C'est un petit groupe d'une trentaine d'enfants qui a vécu sur le rythme « vacances » tout au long de cette période de repos de février. Ambiance familiale assurée par quatre animateurs, la directrice et une stagiaire. Chaque matin diverses activités manuelles leur étaient proposées : bracelets brésiliens, pendentifs crocodiles, porte crayons perles, coins permanents, baby foot, pâtisseries cookies, gâteaux surprise.

Chaque après-midi, des sorties ont été organisées : cinéma (*Les nouveaux héros, Bob l'éponge, Un nouveau monde*), piscine à Mont-Saint-Aignan, bowling, cirque Gruss, Biotropica (la serre zoologique). Chaque semaine, une journée en grands jeux et multi-sports a été proposée en salle des sports. La plupart des enfants présents n'étant inscrits que pour une semaine, cela a permis de proposer des activités à la carte...

AIDE AUX DEVOIRS

« Un accompagnement à la scolarité » : La municipalité a mis à nouveau en place courant mars l'aide aux devoirs. Ce service permet à des écoliers qui en ont besoin d'acquérir des fondamentaux facilitant leurs apprentissages scolaires. Pour réussir le plus efficacement possible, cette aide aux devoirs a lieu le mardi après l'école de 16 h 30 à 17 h 30 dans un local situé dans le quartier des Mallefranches.

Le nombre d'enfants concernés peut encore augmenter si d'autres bénévoles viennent s'ajouter aux intervenants qui ont déjà participé l'année dernière et que l'on remercie grandement. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie. Un autre jour pourrait alors être envisageable. Cet accompagnement à la scolarité s'accompagne d'un contrat local avec la CAF avec la mise en place d'une convention d'objectifs (notamment l'aide aux enfants qui sont le plus en difficulté) et de financement.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

« Bilan intermédiaire »

En maternelle : Toujours autant d'enfants participent aux activités périscolaires à l'école Louise Michel. Après les vacances de février, une rotation des classes sur les différents ateliers a été effectuée : atelier floral, atelier créatif, arts plastiques, contes, chants, éveil corporel, petits jeux divers, éveil rythmique, percussions, rythme musical.

Le fil conducteur des ateliers, coordonné par Vincent puis Wahiba, est le projet de monter un petit spectacle d'ensemble musical vers les vacances de printemps à partir des percussions fabriquées, décorées, du rythme recherché, de la synchronisation travaillée... Tous ces ateliers fonctionnent grâce à l'investissement des différents protagonistes, animatrices(eurs), coordinateur, Atsem et enseignantes.

À l'école élémentaire : La quasi totalité des élèves de l'école fréquentent ces ateliers. Sandrine Flore, coordinatrice pour le site de l'école Gérard Philipe a organisé la suite et les changements d'ateliers après les vacances d'hiver : échecs, jeux de société, arts plastiques, loisirs créatifs, initiation au théâtre, cuisine, badminton, tennis de table, danse(s), Vo-vietnam, rollers, rugby et football, atelier libre. Parents, n'hésitez pas à interpeller les intervenants, sérieusement investis, pour savoir ce que vos enfants découvrent !

Les dates des prochaines rotations : T3-T4 : du 16 février au 23 avril 2015 • T4-T5 : du 11 mai au 2 juillet 2015.

LE RAMIPER

Le Relais assistant(e)s maternel(le)s itinérant du Plateau Est de Rouen (RAMIPER) continue de proposer aux professionnels et aux enfants qu'ils accueillent des matinées collectives quatre fois par semaine sur sept communes du plateau : Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Boos, Bonsecours, Franqueville-Saint-Pierre, Mesnil-Esnard et Montmain.

À Amfreville-la-Mivoie, ce sont 15 à 20 enfants et une dizaine d'assistantes maternelles qui se réunissent un lundi tous les quinze jours autour d'activités, de jeux, de chansons, pour passer un moment convivial tous ensemble. Les matinées se déroulent toujours de la même façon pour permettre aux enfants d'avoir des repères stables, ce qui va les aider à se sécuriser pour profiter au mieux de ces moments. En venant régulièrement, ils se sociabilisent en retrouvant d'autres enfants. Les assistantes maternelles, quant à elles, créent des liens qui leur permettent de connaître des collègues, d'échanger sur leur métier et de rompre leur isolement en trouvant un soutien professionnel. Depuis janvier 2015, ces accueils collectifs se font uniquement sur inscription afin de limiter un nombre trop important de personnes et ainsi permettre un accueil et un accompagnement de qualité davantage individualisé. Un projet éveil du tout petit a également été mis en place début 2015 à destination des enfants qui n'ont pas acquis la marche avec des professionnels qui les accueillent et leurs parents. Ainsi, une semaine sur deux, sur chaque commune, l'animatrice et les assistantes maternelles mettent en place un espace-temps consacré aux tout-petits, à l'observation de leur développement et aux jeux et techniques d'éveil propices à favoriser leurs acquisitions.

Le relais est aussi présent pour accompagner les parents ainsi que les professionnels de garde à domicile en leur proposant un soutien adapté concernant l'accueil des enfants qui les positionne en statuts d'employeurs et de salariés. Dans un esprit de professionnalisation, l'animatrice du RAM organise, quand cela est possible, des réunions à thème relatives à la prévention liée à l'accueil du jeune enfant (accidents domestiques, maladies pédiatriques, sommeil, alimentation…). Des formations professionnelles et la mise en place d'un groupe de paroles et d'analyses de pratiques professionnelles à destination des assistantes maternelles sont également en projet.

Cette année encore, le RAMIPER a fêté le Carnaval comme il se doit en organisant un accueil festif et convivial pour les assistantes maternelles, les enfants et leurs familles. Au total, ils étaient 70 princesses, pirates, clowns, supers héros, cowboys, danseuses de flamenco, oursons, petits tigres… et autres têtes costumées à danser, jouer, boire et manger crêpes et gâteaux, le tout dans une ambiance « Carnaval ».

Pour contacter le RAM : L'animatrice vous accueille à Franqueville-Saint-Pierre (allée Jacques Offenbach) sur rendez-vous : le lundi (15 h à 17 h), le mardi (16 h à 19 h), un mercredi sur deux (de 10 h à 12 h) et un samedi sur deux (de 10 h à 12 h), Permanences téléphoniques : 02 35 59 95 41 les lundis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 14 h 30,
Mail : ram@plateau-est.fr
Site : http://ramiper.weebly.com/
Prochains rendez-vous collectifs à Amfreville-la-Mivoie avec Claire Delacroix, animatrice remplaçante : lundis 20 et 27 avril, lundi 18 mai, lundis 1er, 15 et 29 juin, lundi 6 juillet.

CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE LOUISE MICHEL

Mme Heuzé, son adjointe Lucie Fernandez et tout le personnel de cette structure accueillent les enfants dans un lieu bien convivial et dans une ambiance chaleureuse :

- **de 7 h 30 à 18 h 00 pour la crèche et**
- **de 8 h 00 à 12 h 00 puis de 13 h 30 à 17 h 30 pour la halte-garderie.**

Il y a encore de la place en halte-garderie !

Attention, fermeture totale pendant les vacances d'été du 3 août au 28 août 2015 inclus.

Réouverture le lundi 31 août 2015.

Festival des enfants costumés.

Passage du Père Noël dans les quartiers.

MUSÉE DES ÉCOLES
L'ÉCOLE SOLIDAIRE

Après la libération d'Amfreville, il n'y eut pas que des réjouissances, il y a eu aussi beaucoup d'événements dramatiques comme la grève des mineurs de 1948. Lors de ces affrontements, des familles amfrevillaises (au moins une douzaine) ont participé à une grande action de solidarité nationale. À l'initiative de la CGT, les familles ont accueilli pendant deux mois des enfants de mineurs grévistes. Le registre matricule de l'école des garçons témoigne de la présence de ces enfants dans nos écoles. Les coordonnées des accueillants y figurent également. Madame Josette Delamarre est la dernière amfrevillaise pouvant en témoigner. Elle a accepté d'en faire le récit très émouvant le vendredi 17 avril à 18 h au Musée des écoles, place de la mairie.

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Prochain heure du conte : le mercredi 3 juin à 15 h. **BB lecteurs :** les mardis 14 avril, 12 mai et 9 juin. **Congés de printemps :** la bibliothèque sera ouverte le 28 et 29 avril aux horaires habituels et fermée du 30 avril inclus au 7 mai inclus. **Animation :** dans le cadre des « Journées d'autrefois » consacrées au 70e anniversaire de la capitulation allemande, la bibliothèque vous propose une sélection d'ouvrages à venir consulter sur place durant tout le mois d'avril qui seront disponibles au prêt ensuite.

Un auteur : Gilles Legardinier. Avec ses romans, il apporte réconfort, optimisme et humour ! Des histoires limites loufoques, sans prétention littéraire avec happy end de rigueur. Des histoires qui font du bien ! Ses quatre derniers romans sont disponibles à la bibliothèque. À consommer sans modération !

LES JOURNÉES D'AUTREFOIS
Revivez l'ambiance festive de la Libération !

Le week-end des 18 et 19 avril 2015, dans le cadre des Journées d'autrefois – le rendez-vous annuel sur un thème du passé – la municipalité, le Comité des fêtes et le Comité d'action culturelle vous proposent de célébrer le 70e anniversaire de la capitulation allemande par une manifestation intitulée **1944-1954 : un air de liberté.** Cette manifestation va regrouper **une quarantaine de véhicules civils et militaires et de nombreux intervenants,** des collectionneurs, des passionnés de reconstitutions historiques, les ateliers municipaux de théâtre et de danse, un orchestre intercommunal, un big band de 20 musiciens, l'ensemble choral d'Amfreville, des élèves et parents de l'école primaire, des témoins de cette époque et d'autres encore.

Vendredi 17 avril

18 h – Témoignage « Octobre 1948 : un exemple de solidarité amfrevillaise » par Madame Josette Delamarre. Témoignage sur les familles amfrevillaises qui ont accueilli en 1948 des enfants de mineurs en grève, Musée des écoles.

Samedi 18 avril

11 h – Défilé d'une vingtaine de véhicules militaires dans la ville, Passage dans les rues François Mitterrand et de Mesnil-Esnard (départ au niveau de la salle de sport Robert Talbot).
14 h à 16 h – Animations théâtrales et danse par les élèves des ateliers de théâtre et de danse d'Amfreville, parc du Centre culturel.
14 h à 18 h – Animation musicale avec Le Zinzin (orgue de Barbarie), parc du Centre culturel.
15 h – Dédicace du livre d'Alain Alexandre et Stéphane Cauchois intitulé Résistance(s), portant sur la région de Rouen et la vallée du Cailly entre 1940 et 1944, Centre culturel, salle La Ronde.
16 h 30 – Chant par l'ensemble choral sous la direction de Sylvia Fernandez, parc du Centre culturel.
20 h 30 – Soirée cabaret avec l'ensemble Jazz O'Clock, Centre culturel (entrée 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans, réservation au 02 35 23 65 36). Buvette.

Dimanche 19 avril

16 h 30 – Concert des élèves des écoles de musique d'Amfreville, Belbeuf, Darnétal et Saint Martin du Vivier, Centre culturel.
17 h 30 – Lâcher de ballons symbolique pour la paix par les enfants des écoles, parvis du Centre culturel.
Et durant tout le week-end (samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 10 h à 19 h) :

- Reconstitution d'un camp militaire, parc du Centre culturel.
- Exposition de voitures et de motos de l'époque après-guerre, parc du Centre culturel.
- Exposition de documents et d'objets anciens, Centre culturel.
- Exposition de matériel militaire, Centre culturel.
- Expositions sur le conflit de la seconde guerre mondiale : « Amfreville de 1939 à 1945 » réalisée par Jacques Pot, avec documents et objets d'époque, Centre culturel, salle La Ronde, « D'une guerre à l'autre - l'année 1944 » qui a pour toile de fond le quotidien des populations durant ces mois tourmentés - prêt des Archives départementales, Centre culturel, salle Ombre et lumière.

À cette occasion, la ville sera décorée ainsi que les vitrines des commerçants participants. Si vous souhaitez venir costumés, n'hésitez pas ! Vous serez les bienvenus.
Horaires d'ouverture : le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h.
Les entrées sont libres à l'exception de la soirée cabaret. Buvette et restauration sur place.

FESTIVAL RIRE EN SEINE - VINCENT ROCA

Le mardi 14 avril, le Centre culturel accueillera Vincent Roca, humoriste, écrivain et chroniqueur, pour une soirée toute en jeux de mots et en rires autour de son spectacle « Délirium très mots, les séquelles ». Vincent Roca a été chroniqueur de l'émission le Fou du roi sur France Inter pendant onze ans. Il a obtenu en 2011 le grand prix Raymond Devos destiné à « récompenser un artiste dont l'œuvre ou l'action contribue au progrès de la langue française, à son rayonnement et à sa promotion » des mains du ministre de la Culture et de la Communication.

Extrait du programme Rire en Seine : « Autant dire que les traces du mal sont toujours présentes : tournures alambiquées, phrases emberlificotées et langage désarticulé. Vincent Roca, plus bavard que jamais, se fait tour à tour éleveur d'animots, arbrologue, ministre des sports, il sonne de la cloche et du philosophe, pianote avec Chopin, revisite la paternité, évoque les temps anciens où seules les machines à laver, au moment de l'essorage, fonctionnaient sur le mode vibreur, il nostalgise au cinéma, s'envole vers la lune et fait un tour du monde fracassant des religions : en sportif du verbe, il perchiste et signe. Thérapie pour lui et tant mieux pour nous ».

Centre culturel - mardi 14 avril à 20 h 30

Tarif : 13 € (tarif réduit 10 € - étudiant, moins de 18 ans et Pass festival), gratuit pour les moins de 12 ans. Tarif de groupe : 10 € à partir de 25 personnes.

Pour réserver le spectacle : Centre culturel : 02 35 23 65 36. Ticket net, Leclerc, Cultura, l'Armitière jeunesse, Rouen Normandy tourisme & congrès (02 32 08 32 40). PASS Festival, Pass solo : 8 € – Pass duo : 12 €. En vente à : Rouen Normandy tourisme & congrès, l'Armitière Jeunesse Rouen et tous les soirs du Festival, directement à la caisse. Le PASS donne droit à l'application du tarif réduit sur les spectacles repérés par le logo du « PASS ».

Le programme complet du festival est téléchargeable à partir du site Internet d'Amfreville : www.amfreville-la-mivoie.fr

FESTIVAL CURIEUX PRINTEMPS : UN SOIR AU MAQUIS

Dans le cadre de ce nouveau festival organisé par la Métropole, la Compagnie DonKaDi propose un bal afro participatif. En Afrique de l'Ouest, le maquis est un endroit où l'on sort la nuit, pour boire un verre, faire des rencontres, écouter de la bonne musique et danser. Dans le spectacle « Un Soir au maquis », nous vous invitons à découvrir cette ambiance nocturne africaine... ici à Amfreville ! Sur scène, la place est laissée aux musiciens pour ambiancer la soirée : coupé-décalé, afro-beat, mbalax sénégalais, musiques des griots, blues du désert et autres découvertes rythmiques et mélodiques vous attendent pendant que des danseuses vous proposent de découvrir leurs chorégraphies et de les danser ensemble ! Laissez-vous inviter au voyage, à la rencontre, à l'échange et à la danse !

Vendredi 15 mai – Centre culturel, 20 h, accès libre : Réservations par téléphone au 02 35 52 93 93 à partir du 20 avril, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (du lundi au vendredi). Formule cabaret (buvette et petite restauration).

MUSIQUES EN FÊTE

Pour cette nouvelle édition de « Musiques en fête » célébrant l'arrivée de l'été, Amfreville va accueillir deux groupes régionaux.

Première partie avec SOUL§SO : « Le groupe Haut-Normand reprend quelques-uns des standards du Rhythm and Blues et de la Soul music. Ses sept membres, autour d'Hervé Guillarmic à la fois pianiste, guitariste et chanteur, cultivent un appétit contagieux pour la musique live ».

Deuxième partie avec COMONT : « Du rock sans armes, sans armures, à visage découvert. Une guitare, un piano, une percussion, une voix, deux. Quelquefois rien. Presque de la poésie. Quelquefois plus. De l'énergie. Et puis toujours la joie de jouer ensemble et de partager. » avec Dominique Comont au piano et au chant,

Christophe Pélissié aux guitares et au chant et Claire Roignant aux percussions et au chant.

Samedi 20 juin – Square J. Prévert, 20 h, accès libre. Restauration sur place.

PROGRAMME DU TRIMESTRE

Festival « Rire en Seine » avec Vincent Rocca

Le mardi 14 avril à 20 h 30 au Centre culturel (voir encadré).

Journées d'autrefois 1944/1954 : un air de liberté

Les 17, 18 et 19 avril au musée des Écoles et au Centre culturel (voir page précédente)

Festival « Curieux printemps »

Un soir au maquis (bal afro participatif), le vendredi 15 mai à 20 h au Centre culturel (voir encadré).

Concert de l'École de musique

Le mardi 9 juin à 20 h 30 au Centre culturel (voir encadré).

Soirées théâtrales

Ateliers enfants et adultes, le mardi 9 juin et le mercredi 10 juin au Centre culturel.

Musiques en fête

Avec Soul§So et Comont, le samedi 20 juin au square Jacques Prévert à partir de 20 h (voir encadré).

Gala de danse

Le samedi 27 juin à 20 h 30 (voir encadré).

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Ambiance festive pour ce dernier rendez-vous musical avant l'été. L'École de musique vous propose un concert de fin d'année consacré aux musiques latines (Bossa, Salsa, Samba, etc.), présenté et exécuté par les élèves de l'école et l'orchestre intercommunal d'Amfreville et Belbeuf.

Mardi 9 juin à 20 h 30, Centre culturel, entrée libre.

GALA DE DANSE

L'École de musique et de danse propose son habituel gala de fin d'année sous la direction de Véronique Vidal. Il sera composé d'une première partie avec des extraits de ballets classiques et d'une seconde partie jazz ; le tout présenté et exécuté par les élèves de l'école.

Samedi 27 juin à 20 h 30, Centre culturel, entrée libre.

MANIFESTATIONS DIVERSES

LA PASSERELLE EST FIDÈLE À SA MISSION

Depuis la mi-octobre, les bénévoles de la Passerelle sont sur le pont pour approvisionner, répartir les denrées le plus équitablement possible et distribuer les colis aux plus défavorisés chaque mardi après-midi, et ce jusqu'au 26 mai. Tous les produits qui sont proposés par la Banque alimentaire de Rouen et sa région sont facturés à l'association qui perçoit une subvention du Centre communal d'action sociale de la commune. Dans la mesure du stock de la réserve, des secours exceptionnels peuvent également être distribués. En ce premier semestre de l'année, la collecte nationale pour la Banque alimentaire aura lieu le week-end des 10, 11 et 12 avril. De ce fait, le mardi suivant (le 14), il n'y aura pas de distribution l'après-midi.

SALON TOUTES COLLECTIONS

Le dimanche 25 janvier, plus de trois cents visiteurs se sont rendus au Centre culturel pour découvrir les fèves, les cartes postales, les disques vinyles, les jouets, les livres, mais aussi les boutons et les boîtes d'allumettes et plein d'autres collections proposées dans le cadre du salon bien connu désormais des Amfrevillais.

UNE BONNE FAÇON POUR LES SENIORS DE LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

L'Amicale des anciens, qui milite pour une meilleure qualité de vie et de santé de ses adhérents, a mis en place, depuis plusieurs années, des activités sportives adaptées : randonnée de 4 à 5 kms tous les quinze jours, après-midi bowling une fois par mois. Elle entend poursuivre son action. Depuis le 16 mars, un atelier gym douce, encadré par Benjamin Vigroux, intervenant professionnel diplômé, se déroule, le lundi matin à partir de 10 h, à la salle Tango, dans la bonne humeur et la convivialité et sans esprit de compétition. L'objectif de ces séances est de lutter contre l'isolement, le mauvais effet du vieillissement pour une meilleure qualité de vie. N'hésitez pas à venir les rejoindre, renseignements au 02 35 23 72 15. Une fois par mois, certains adhérents vont rendre visite aux petits de la crèche. Si, lors de la première séance, les participants ont été un peu intimidés, les séances suivantes ont été plus animées. Les petites frimousses ont le nez aux carreaux pour attendre les aînés et la complicité s'installe rapidement. Tous participent ensemble à l'écoute d'une histoire, à des rondes, à l'atelier peinture ainsi qu'au « bain de livres » à la bibliothèque d'Amfreville. Ces rencontres très enrichissantes sont attendues par les deux parties.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2014

Catégorie « maisons »
1er : M. Calle Sébastien
2e : Mme Voisin Magalie
3e ex : M. Avisse Pascal
et M. Jacob Sébastien

Catégorie « balcons »
1er : M. Hostalier Serge
2e : Melle Hamel Stéphanie
3e : M. Pertuzon Paul

Catégorie « commerçants »
1er : Marguerite et Marmelade (fleuriste)
2e : Positif Coiffure
3e : Le Cheval Noir

« PORTRAITS D'ICI ET LÀ »

Les invités de l'exposition photo annuelle, Catherine Dente accompagnée des photographes amfrevillais Gérard Brichet et Rémi Bourdel, ont présenté une série de portraits. Un mélange de gens influents dans la métropole, au niveau de l'art, de la politique et du spectacle, et d'amfrevillais photographiés dans leur vie quotidienne. Cette exposition illustre une belle aventure humaine faite de déclics, de coups de cœur avec un regard porté sur la société d'aujourd'hui.

Cérémonie de présentation des vœux.

Visite des élus à l'entreprise amfrevillaise.

À BORD DU « CHANSONNIER »

Comme chaque année, le Club de loisirs des retraités amfrevillais a organisé une sortie au mois de février. 48 personnes ont participé à une promenade à bord du bateau « Le Chansonnier » pour descendre la Seine et admirer le paysage, sous un beau soleil, jusqu'à Mesnil-sous-Jumièges. Pour clôturer cette belle journée, un apéritif a été offert à tous les participants qui ont tous apprécié cette sortie.

ASMA FOOTBALL

La deuxième partie de saison a repris au début du mois de janvier pour les enfants de la section football d'Amfreville-la-Mivoie. Pour la saison

2014-2015, une entente a été conclue avec le club de l'ESSAC/AOB (Saint Aubin Celloville-Belbeuf) concernant les catégories jeunes de U6 à U11. • Cette année Laurent Devillers, éducateur des jeunes, dispose de 9 enfants en catégorie U6-U7, 7 enfants en catégorie U8-U9 dont une fille et, pour la première fois depuis longtemps, l'ASMA Foot compte une équipe U11 avec 14 enfants évoluant en catégorie U10-U11. • Avec l'aide de David Vericel et Yann Chartier pour encadrer les jeunes, les 3 équipes se déplacent chaque samedi, lors de plateaux organisés par les clubs voisins ou organisent eux même des plateaux sur les installations à Amfreville-la-Mivoie ou Belbeuf. • Le samedi 7 février 2015, l'ASMA Foot se lançait pour la première fois dans l'organisation d'un loto. Et quelle première, puisque près de 210 personnes étaient présentes au Centre culturel Simone Signoret pour jouer les 21 parties proposées par le club. Des lots plus beaux les uns que les autres se sont succédés pendant près de cinq heures avant de finir par l'ultime gros lot, l'écran plat 102 cm. Le club remercie grandement l'ensemble de ses partenaires et notamment l'ensemble des commerçants de la ville qui ont offert des lots pour l'événement ainsi que la mairie d'Amfreville-la-Mivoie pour le prêt de la salle et le Comité des fêtes pour le prêt du matériel du loto. Un grand merci aussi à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce loto. L'ASMA Foot vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition. • Entraînements Enfants : tous les mercredis de 14 h à 15 h pour les U6-U7 et U8-U9 et de 15 h 30 à 17 h pour les U10-U11 et également le jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 pour les U10-U11. • Les enfants non licenciés qui souhaitent s'initier à la pratique du football sont les bienvenus tous les mercredis au stade. Pour tous renseignements concernant les enfants vous pouvez contacter : Laurent Devillers au 06 29 77 39 63.
• Entraînements Adultes : tous les mardis et jeudis de 19 h à 21 h au stade Robert Talbot. Concernant les adultes vous pouvez contacter : Clément Hoye au 06 85 22 73 47.

DES VOLANTS COMPÉTITEURS

Avec à sa tête le président Guillaume Prieto maintenant élu secrétaire général de la Ligue de Haute-Normandie de badminton, le club les Volants de la Mivoie a eu un an en mars. Depuis son démarrage en septembre, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter et atteint aujourd'hui quatre-vingts. LVM a accueilli en automne un Trophée régional Jeunes, puis en janvier, son équivalent pour les adultes auquel une dizaine de licenciés hommes et femmes du club ont participé, certains jouant jusqu'en 1/8 et quart de finale alors que le niveau était élevé ! Trois équipes mixtes sont également inscrites à la compétition régionale les Duos Haut-Normands et rencontrent régulièrement des joueurs d'autres clubs et de différents niveaux, en double mixte et en simple… Prochain rendez-vous : un Trophée départemental Jeunes samedi 11 avril après-midi à la salle Robert Talbot. Le club sera présent sur une animation organisée par la Ligue de Haute-Normandie de badminton au centre commercial de la Vatine à Mont-Saint-Aignan le mercredi 22 avril. http://lvm-amfrevillelamivoie.clubeo.com/ 06 73 41 29 88 - Facebook : Les Volants de la Mivoie

ASMA PÉTANQUE

La philosophie du club repose sur la convivialité et l'amitié ainsi que sur le respect des autres, ce qui a permis sûrement d'attirer un nombre assez important de nouveaux adhérents. L'association compte aussi dans ses rangs huit femmes qui représenteront fièrement le club cette année dans les différentes compétitions régionales. Depuis le 1er janvier, après avoir passé avec succès deux tours de la Coupe de France, les seniors attendent avec impatience le tirage qui aura lieu au mois de juin. Le même espoir anime les responsables pour cette compétition. Prochains rendez-vous : les qualificatifs triplettes et doublettes masculines et féminines. Le club a fait aussi l'acquisition des tenues obligatoires pour les différentes compétitions.

ENTENTE ATHLÉTIQUE DU PLATEAU EST

Quatorze médailles aux Championnats régionaux cadets-juniors-espoirs en salle à Val-de-Reuil le dimanche 20 janvier 2015. À un mois des Championnats de France cadets-juniors et à deux semaines des Pré-France, les Championnats régionaux étaient le premier rendez-vous marquant de cet hiver. Les 14 athlètes de l'EAPE présents à Val-de-Reuil en ont également profité pour monter à 14 reprises sur le podium : 2 titres, 6 médailles d'argent et 6 médailles de bronze. Au final, Championnats régionaux brillants pour nos jeunes qui ont pour la plupart battu leurs records personnels.
Contacts EAPE : http://eape.athle.com/ Président : David Thuillier, eape76@free.fr. Référents École d'athlétisme, marche nordique et course sur route, eape@ymail.com
Raphaël Gerardin : 06 75 50 82 54
Alexandre Leroy : 06 70 39 05 92

MOTS FLÉCHÉS proposés par Gérard Brichet

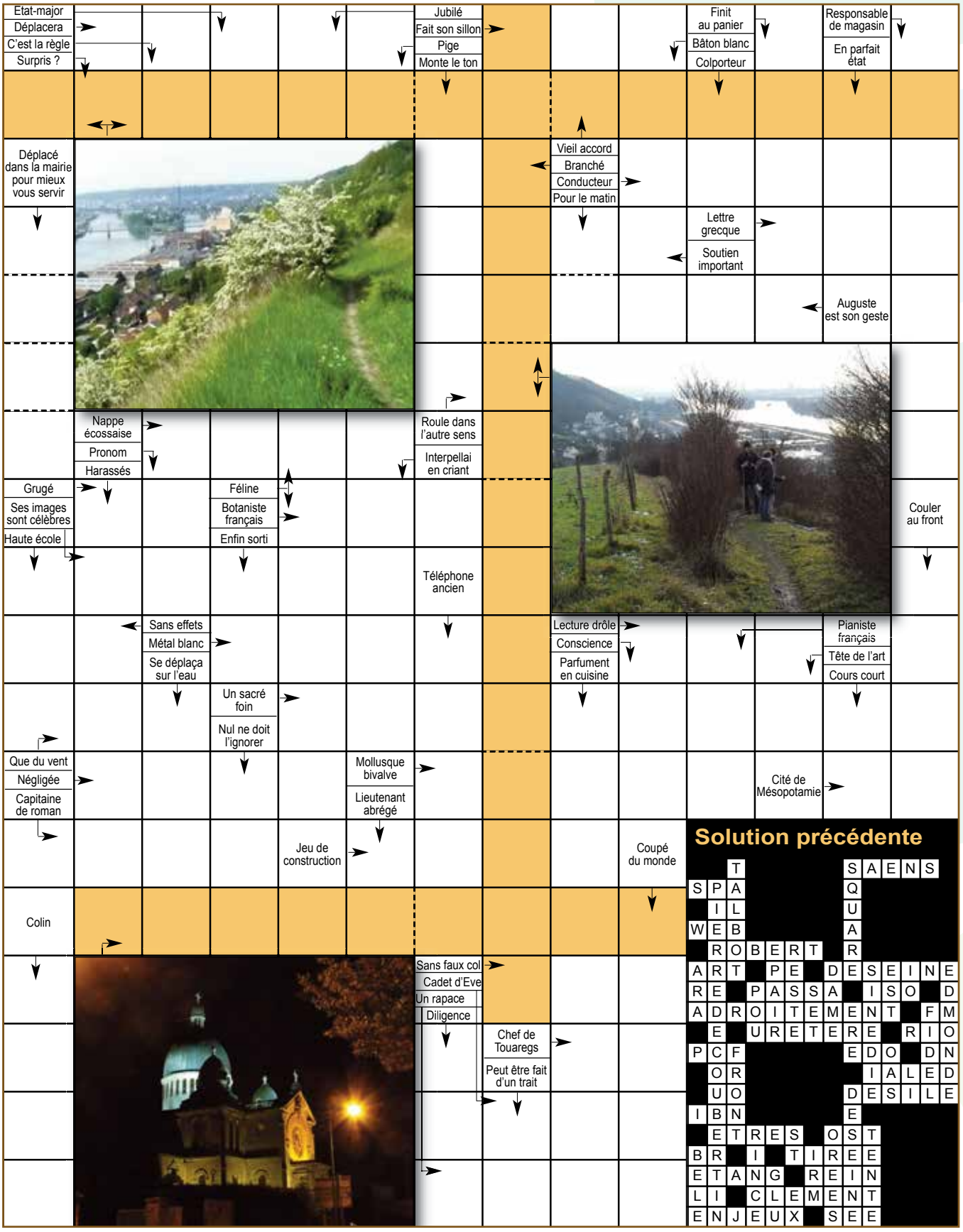

Solution précédente

		T						S	A	E	N	S		
S	P	A						Q						
	I	L						U						
W	E	B						A						
	R	O	B	E	R	T		R						
A	R	T		P	E		D	E	S	E	I	N	E	
R	E		P	A	S	S	A		I	S	O		D	
A	D	R	O	I	T	E	M	E	N	T		F	M	
	E		U	R	E	T	E	R	E		R	I	O	
P	C	F						E	D	O		D	N	
	O	R							I	A	L	E	D	
	U	O						D	E	S	I	L	E	
I	B	N						E						
	E	T	R	E	S		O	S	T					
B	R		I		T	I	R	E	E					
E	T	A	N	G		R	E	I	N					
L	I		C	L	E	M	E	N	T					
E	N	J	E	U	X		S	E	E					

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État…). Dès leur 16e anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2e nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Déchets recyclables : Les vendredis 3 et 17 avril, samedi 2 mai, vendredi 15 et 29 mai, les vendredis 12 et 26 juin.

Déchets verts : Passages hebdomadaires tous les vendredis sauf les samedis 11 avril, 2 et 16 et 30 mai.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le rendez-vous est fixé à 11 h 15 au cimetière de la commune où une gerbe sera déposée par la municipalité devant le Monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi ensuite au Centre d'activités culturelles.

LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté municipal sur les nuisances sonores précise : Article 8, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, raboteuses, scies mécaniques… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

POÈME

« Amfrevillaises, Amfrevillais,
Il est entre vos mains,
124e numéro du bulletin,
Peut être le lisez vous le soir ou le matin,
Tantôt nostalgique, tantôt tourné vers demain.
Que serait il sans vous ?
Sans vos belles histoires,
Et sans nos projets les plus fous,
Ce ne serait qu'un Canard Noir.
Sans couleurs et sans mémoire.
Alors broyons la sinistrose,
Broyons les idées noires.
Un oiseau de bonne augure,
Entraînera toujours l'espoir.
À vous alors de compter les histoires futures,
De narrer Amfreville sur nos rues, nos toitures,
Tant qu'elles sont silencieuses ;
Toutes les bonnes idées du monde sont vaines.
Tant qu'elles sont respectueuses ;
Toutes les bonnes paroles se retiennent...
Alors levez votre plume,
Écrivez nous pour nous parlez,
Écrivez nous pour partager,
Écrivez nous pour continuer,
De faire vivre notre commune,
D'idées, d'histoires et de comtes diurnes,
De fêtes qui reviennent ou d'une fois en nocturne.
Soyez vaillants le stylo à la main.
Amies Amfrevillaises, amis Amfrevillais
J'attends votre avis : demain ! ».

Allaric Grappard pour la commission « communication »

Doléances, boites à idées, manifestations diverses : Afin d'être toujours plus proches de vous et de faire avancer notre belle commune, nous vous invitons à nous écrire. Ceci pour nous faire part de vos doléances, vos bons plans, vos idées et autres manifestations diverses. Alors n'attendez plus et envoyez nous votre message par voie postale en mairie « commission communication » ou par email à partir du site internet de la commune : www.amfreville-la-mivoie.org

ÉTAT CIVIL

Mariages

Maciej Kaliszczak et Sophie Boimare
Loïc Ledémé et Marwa Belhaj Ayed.

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion)

Louane Bonbony,
Maelys Bonbony,
Sacha Hue,
Livia Reiff Perrin,
Clarence Mula,
Margaux Lacour,
Ruben Duval,
Khéo Lemoine,
Marceau Tricotet Caron,
Louise Guiblin,
Maxent Guiblin.

Décès

Roland Delamarre,
François Livet.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, aura lieu en 2015 le concours des maisons et balcons fleuris organisé par la municipalité. L'objectif de ce concours est de récompenser les Amfrevillais qui participent à l'effort d'embellissement de la ville par des actions de fleurissement de qualité. Vous êtes invités à y participer en retirant un bulletin d'inscription disponible dès le 15 avril en mairie pour concourir dans l'une des deux catégories : maisons avec jardin ou balcons et terrasses.

MANGEZ FRAIS ET LOCAL

Le food truck Rythm'n Food s'installe chaque mardi soir depuis début janvier devant le local des services techniques en attendant l'aménagement de la place du marché.

Arthur Delabrière et Julien Feray, 25 et 26 ans, vous accueillent en musique et avec le sourire pour vous proposer une quinzaine de pizzas de 6 à 13 €, classiques ou aux recettes très originales, mais aussi des burgers atypiques à 7 € et des frites maison. Le tout réalisé avec des produits frais exclusivement et principalement locaux.

Un conseil, commandez tôt : la boutique a du succès et propose même maintenant une carte de fidélité.

Commandes / infos : 06 65 91 11 89 / rythmnfood.fr

Amfreville la Mivoie

JOURNÉES D'AUTREFOIS
18 - 19 AVRIL 2015

UN AIR DE LIBERTÉ
1944-1954

AU PROGRAMME

- > Défilé dans les rues
- > Campement militaire
- > Voitures anciennes
- > Véhicules militaires
- > Expositions
- > Animations de rue :
  - musique
  - chorale
  - théâtre
- > Soirée dansante
- > Lâcher de ballons
- > Restauration

Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

Programme complet sur www.amfreville-la-mivoie.fr

centreculturelsignoretamfrevillelamivoie

Rédaction : Mairie d'Amfreville-la-Mivoie / Commission "Communication" (02 32 98 90 35) • Mise en page : Expression visuelle (06 04 18 27 54) • Impression : Sodimpal Impressions (02 35 05 95 59).